

## >> Une nouvelle génération d'entrepreneurs à Mayotte : découvrez vite les lauréats du Concours Talents de votre région !

Ils viennent tout juste d'être désignés « lauréats régionaux du Concours Talents », premier concours régional et national de la création d'entreprise ! Trois créateurs d'entreprise retenus par un jury d'experts pour leur parcours professionnel et la qualité de leur projet. Ils ont maintenant la possibilité de concourir au niveau national...

### **Ahamadi SOILIH, 33 ans – « Talents » de l'Artisanat et du Commerce S Nouvel Élan – Brandaboua (97)**

Ahamadi Soilihi a créé une entreprise générale de bâtiment qui réalise des travaux de gros-œuvre et de restauration du patrimoine. « J'ai toujours souhaité être mon propre patron ». Sollicité par de plus grandes entreprises, comme sous-traitant, Ahamadi a embauché 3 salariés après 4 mois d'exercice pour répondre à la demande. Parallèlement, il a pris contact avec le Conseil général et les affaires culturelles pour figurer sur les offres de marchés publics qui concernent les monuments historiques.

Accompagnement : Boutique de Gestion de Mayotte

### **Alban Jamon, 28 ans – « Talents » des Services A.P.N.E.E. MAYOTTE (Agence de Protection de la Nature et d'Études de l'Environnement marin à Mayotte) – Mamoudzou (97)**

Consultant et intervenant scientifique à La Réunion puis à Mayotte, Alban Jamon est devenu, grâce à ses voyages, naturaliste autodidacte. Il est également plongeur scientifique. En 2007, il réalise son rêve en créant A.P.N.E.E. MAYOTTE, une entreprise proposant des prestations de gestion des espaces naturels marins, ainsi que d'éducation à l'environnement. Alban occupe toutes les fonctions. Il souhaite maintenant embaucher car sa société bénéficie d'un contexte local favorable au développement de son activité.

Accompagnement : Boutique de Gestion de Mayotte.

#### > Contact presse :

**Agence Com3000**  
Sylvie Ancian  
Stéphanie Sauret  
Tél : 01 45 26 59 74  
E-mail : message@com3000.fr

#### > Partenaires :

Le Concours « Talents » de la création d'entreprise est organisé par l'Association Concours Talents (ACT) avec ses partenaires : Boutiques de Gestion, Macif, France Télécom, Crédit Agricole, Médicis, La Poste-LPSAP, l'AGEFIPH, Crédit Coopératif, CER France, Oséo, Fondation de la 2<sup>e</sup> chance, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports et 600 structures d'aide à la création d'entreprise. « Talents » est le premiers concours régional et national de la création d'entreprise.

